



Bruxelles, le 19 mai 2021

CM 3242/21
OJ CONS
TRANS
TELECOM
ENER

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Transports, télécommunications et énergie)

ECCL, Luxembourg

3 et 4 juin 2021 (10:00, 10:00)

Format: 1+1 (+2 en salle d'écoute)

SESSION DU JEUDI 3 JUIN 2021 (10 heures)

Adoption de l'ordre du jour

(évent.) Approbation des points "A"

- a) Liste des activités non législatives
- b) Liste des délibérations législatives (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

TRANSPORTS

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Aviation

Ciel unique européen 2+



- a) Règlement relatif à la mise en œuvre du ciel unique européen (refonte)
- b) Règlement modifiant le règlement de base de l'AESA
Orientation générale ⁽¹⁾

Transports terrestres

Premier train de mesures sur la mobilité
Directive modifiant la directive 2006/1/CE relative à l'utilisation
de véhicules loués
Orientation générale ⁽¹⁾

 8639/21

Voies navigables intérieures

Directive modifiant la directive 2017/2397 relative à la reconnaissance
des certificats de pays tiers
Orientation générale

 8604/21

Activités non législatives

Transports terrestres

Conclusions intitulées "Putting rail at the forefront of smart and
sustainable mobility" ("Placer le rail au premier plan d'une mobilité
durable et intelligente")
Approbation

Questions horizontales

Conclusions sur la stratégie de la Commission pour une mobilité
durable et intelligente
Approbation

Stratégie pour une mobilité durable et intelligente — la voie à suivre
Échange de vues



Divers

- a) Proposition législative en cours d'examen
(Délibération publique conformément à l'article 16,
paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Premier train de mesures sur la mobilité
Directive modifiant la directive 1999/62/CE sur l'eurovignette
(directive relative à la taxation routière)
*Informations communiquées par la présidence sur l'état
d'avancement des travaux*



- b) (évent.) Point sur le projet ePLF
Informations communiquées par la Commission

- | | | |
|----|--|---------|
| c) | Manifestation itinérante STI-C à Brno
<i>Informations communiquées par la délégation tchèque</i> | 8820/21 |
| d) | Présentation du rapport sur l'état d'avancement de la plateforme
sur le transport ferroviaire international de voyageurs
<i>Informations communiquées par les délégations néerlandaise et
autrichienne</i> | 8749/21 |
| e) | Initiatives visant à prévenir la perte de conteneurs par les navires
<i>Informations communiquées par la délégation néerlandaise,
soutenue par la délégation danoise</i> | 8739/21 |
| f) | Connectivité aérienne et relance post-pandémique
<i>Informations communiquées par la délégation chypriote,
soutenue par les délégations estonienne et grecque</i> | |
| g) | Programme de travail de la prochaine présidence
<i>Informations communiquées par la délégation slovène</i> | |

SESSION DU VENDREDI 4 JUIN 2021 (10 heures)

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Règlement sur la gouvernance européenne des données (législation sur la gouvernance des données)  8724/21

Rapport sur l'état d'avancement des travaux

Directive concernant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de cybersécurité dans l'ensemble de l'Union  8640/21

Rapport sur l'état d'avancement des travaux

Activités non législatives

Une boussole numérique pour 2030: comment tracer la voie à suivre pour l'avenir numérique de l'UE? 8646/21

Débat d'orientation

Divers

a) Propositions législatives en cours d'examen 
(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

- i) Règlement concernant le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel dans les communications électroniques (règlement "vie privée et communications électroniques")
- ii) Règlement concernant l'itinérance sur les réseaux publics de communications mobiles à l'intérieur de l'Union (règlement sur l'itinérance)
- iii) Règlement établissant des règles harmonisées en matière d'intelligence artificielle (Législation sur l'intelligence artificielle)

Informations communiquées par la présidence

- iv) Règlement relatif à un cadre pour une identité numérique européenne

Informations communiquées par la Commission

- b) Boîte à outils commune de l'Union pour la connectivité
Informations communiquées par la Commission sur l'état d'avancement des travaux
- c) Assemblée numérique 2021
Informations communiquées par la présidence
- d) Programme de travail de la prochaine présidence
Informations communiquées par la délégation slovène

-
- ❶ Première lecture
 - ❷ Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)
 - ❸ Sur la base d'une proposition de la Commission
- (1) Lorsqu'il adopte une orientation générale ou une orientation générale partielle après que le Parlement européen a adopté sa position en première lecture, le Conseil n'agit pas au sens de l'article 294, paragraphes 4 et 5, du TFUE.

NB: Veuillez transmettre dès que possible une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: access.general@consilium.europa.eu